



Edito du Maire p2

# > VIE CITOYENNE Les instances Citoyennes p3

Conseil des sages - p3 Conseil municipal des enfants (CME) - p4 Conseil municipal des jeunes (CMJ) - p5 Conseil de quartier - p6 Comités consultatifs - p6

# > VIE CULTURELLE

À venir!

Ouverture pour inventaire - p7 Festival LES AVEYRINADES - p8



> LE MOT DU MAIRE



> VIE CITOYENNE

# > LES INSTANCES CITOYENNES

Jeunes ou moins jeunes, issus de tous les hameaux de la commune, vous pouvez représenter les Aveyrlinois au sein d'instances de notre démocratie locale.



Découvrez leur rôle et leurs missions... avant de peut-être, vous aussi, songer à vous engager!

Chères Aveyrlinoises, Chers Aveyrlinois,

Pour trouver les solutions adaptées à la réalité du territoire et au bien-vivre de ses habitants, le 28 Juin, la majorité des électrices et électeurs Aveyrlinois a choisi de faire confiance à la liste « POURSUIVRE AVEC VOUS » que j'avais l'honneur de conduire.

Cette nouvelle mandature débute dans le contexte très particulier de la crise sanitaire que nous traversons. Je l'aborde avec la conviction que la Commune et les élus de proximité jouent un rôle essentiel et central.

Une nouvelle équipe municipale de 33 membres est désormais en place. Elle est composée de 25 conseillers issus de la liste « Poursuivre avec vous », de 7 conseillers de la liste « Volonté commune, 100% Aveyrlinois » et d'un conseiller de la liste « Rassemblement pour les Avenières Veyrins-Thuellin ».

Réuni le 4 Juillet, puis le 16 Juillet, le Conseil municipal a élu les membres de l'exécutif et les représentants appelés à siéger dans d'autres organismes. Les commissions communales sont constituées.

Comme je m'y étais engagé pendant la campagne électorale, la première mesure que je prends est la création d'instances permettant de vous associer encore plus au fonctionnement de la vie de votre Commune. Ainsi, en plus du Comité des Sages et du Conseil Municipal Enfants, je vous propose de rejoindre les futurs comités de quartier (Buvin, Ciers, Curtille, Thuellin et Veyrins), le Conseil Municipal des Jeunes et les comités consultatifs adossés à certaines commissions communales.

Ce numéro spécial de Vie citoyenne vous présente toutes les instances vous permettant de participer à la vie municipale.

Dès la rentrée, avec l'ensemble des élus et les Aveyrlinois engagés dans cette gouvernance responsable et participative, nous mettrons en œuvre le programme sur lequel vous m'avez élu avec mon équipe.

Je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous m'avez témoignée. Vous pouvez compter sur l'engagement de l'ensemble de vos élus pour œuvrer dans l'intérêt général avec dynamisme, rigueur, respect et honnêteté.

Bien cordialement.

Le Maire,
Daniel MICHOUD

# > INSTANCES CITOYENNES DÉJÀ EN PLACE

# Le Conseil des Sages

ors de la séance du 26 septembre 2017, le conseil municipal a décidé de créer un conseil des Sages.

Le conseil des sages est une instance consultative qui permet d'associer des administrés à la préparation des décisions de la commune. Ses membres mettent leur expérience, leurs compétences, leur écoute et leur temps au service de l'intérêt général.

Le conseil des Sages comprend quinze personnes au maximum, en respectant, si possible, la parité ainsi que la représentation des différents secteurs de la commune.

#### **Conditions:**

- **♥** Être retraité.
- ✓ Être résident de la commune,
- ✓ Ne pas être président d'une association,
- ✓ Ne pas être conseiller municipal.

# Désignation des membres :

Un appel à volontariat est effectué. (Au-delà de 15 volontaires, un tirage au sort dera effectué).

## Durée du mandat :

Le mandat prend fin au renouvellement du conseil municipal.

#### **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**

Vous inscrire (Voir page 6).

2 3





# Le conseil municipal des enfants (CME)

Une ville ne peut pas se construire sans tous ses habitants, du plus petit au plus grand. La vision des enfants est complémentaire à celle des adultes. Par ailleurs, le CME prépare les citoyens de demain. C'est un exemple concret d'éducation civique et un lieu privilégié de l'apprentissage de la citoyenneté.

# **Objectifs:**

- ✓ Sensibiliser les enfants à la vie de la cité et ... prendre en compte leurs suggestions et leurs projets,
- Permettre aux enfants de devenir acteurs au sein de la commune en faisant des propositions constructives.
- **∀** Promouvoir l'expression des enfants sur des sujets qui les concernent,
- ✓ Les initier à la vie démocratique et à l'apprentissage de la citoyenneté,
- ✓ Les former aux principes de la vie civique en leur apportant de l'information sur le fonctionnement des collectivités territoriales.

# Qui sont les enfants qui peuvent siéger au CME?

Le CME est composé d'enfants scolarisés en CM1 et CM2 et habitant la commune.

# Comment sont désignés les enfants?

Sur la base du volontariat.

# Nombre de siège à pouvoir :

Le CME est composé de 20 enfants environ. Dans la mesure du possible, la parité est respectée et l'ensemble des écoles de la commune est représenté au sein du conseil

#### Durée du mandat :

Les membres sont désignés pour 2 ans. Le prochain mandat débutera en septembre 2021.

#### Renseignements:

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter Maurice Nicolas, adjoint en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et de la jeunesse en appelant l'accueil de la Mairie ou en lui adressant un mail:

adjcitoyennete@lesavenieres.fr.

#### **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**

Les enfants : Vous inscrire. (Voir page 6).

Les adultes : Vous inscrire pour participer à l'animation des réunions. (Voir page 6).





# > LES NOUVELLES INSTANCES CITOYENNES

Lors de la dernière campagne pour les élections municipales, nous nous sommes engagés à développer de nouvelles formes de gouvernance et de citoyenneté. Pour cela, nous allons créer deux nouvelles instances, le conseil municipal des jeunes et les conseils de quartiers.

# Le Conseil municipal des jeunes (CMJ)

'article 55 de la loi « égalité et citoyenneté » inscrit la possibilité de créer de telles instances en précisant la composition de ces conseils de jeunes ainsi que leur rôle.

Il s'agit de répondre favorablement à une demande des jeunes de mieux prendre en compte leurs avis. Ils ont en effet souvent le sentiment que leurs idées et préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte dans le débat public. Il s'agit de rénover la vie démocratique, en diversifiant les formes d'incitation des jeunes à s'impliquer.

Le conseil municipal des jeunes pourra émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique de la jeunesse et, le cas échéant, formuler des propositions. Il sera composé de jeunes d'au moins 12 ans et 18 ans au plus, domiciliés sur la commune.

Le CMJ est consultatif. Il permet aux jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions.

Il sera composé de 15 conseillers (en recherchant la parité). Ils seront choisis parmi les jeunes demeurant sur la commune qui auront fait acte de candidature. S'il y a plus de 15 candidatures, un tirage au sort sera effectué.

# Le mandat est de 2 ans.

# Le rôle du conseil municipal des jeunes.

- **♡** Donner leurs avis sur les projets que mènent les élus adultes : aménagements, offre de loisirs ou d'activités culturelles, sportives, ...
- Participer à la vie de la collectivité en contribuant aux manifestations,
- **✓** Assurer le devoir de mémoire, en prenant part aux commémorations,
- S'impliquer dans la vie locale et municipale,
- Comprendre le fonctionnement de sa ville,
- **Proposer et monter des projets.**

#### **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**

Vous inscrire en tant que jeunes! (Voir page 6).

Nous souhaiterions également que quelques adultes nous rejoignent pour animer les réunions avec les élus.

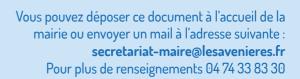
Coupon-réponse à remplir au verso

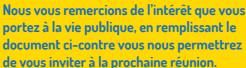






Si vous êtes intéresséles pour vous investir dans l'une des instances, il suffit de nous envoyer le bon au verso.









Réglementairement une commission communale est uniquement composée de conseillers municipaux. Afin de permettre à des citoyens volontaires de participer à la vie de la commune, nous vous proposons de créer des comités consultatifs sur les thèmes suivants :

- **Culture**
- **∀** Environnement et agriculture
- ✓ Jeunesse, citoyenneté et démocratie participative
- **∀** Vie associative et sport
- **∀** Prévention des risques et sécurité
- **Voirie et réseaux**

Chaque comité consultatif sera composé d'élus et de citoyens volontaires qui pourront travailler avec les commissions concernées. Le mandat prend fin au renouvellement du conseil municipal.

S'agissant des affaires scolaires et des affaires sociales, des instances existent officiellement au travers des conseils d'écoles et du CCAS respectivement.

#### **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**

Vous inscrire ci-dessous.

# Les Conseils de quartier

# Un Conseil de quartier, qu'est-ce que c'est?

Chaque Conseil de quartier devra réunir environ 10 habitants volontaires et un élu représentant le Conseil municipal. Les Conseils de quartier sont coprésidés par un élu désigné par la municipalité et par un habitant élu au sein du Conseil .

Le Conseil de quartier est une instance de concertation créé à l'initiative de la Mairie pour favoriser la participation des habitants à la vie locale, les associer aux projets de la municipalité et leur permettre de faire des propositions.

Nous envisageons de créer 5 conseils de quartier :

✓	Buvin	✓	Curtille	✓	Veyrins
<b>√</b>	Ciers	<b>√</b>	Thuellin		

Les conseils se réuniront au moins trois fois par an. Chaque rencontre fera l'objet d'un compte rendu qui sera communiqué à l'ensemble des conseillers municipaux.

Les conseils de quartier seront mis en place début d'année 2021. D'ici là nous pourrons nous rencontrer pour préparer le projet.

## Un Conseil de quartier, à quoi ça sert ?

- Il traite de toutes les questions qui se posent aux habitants du quartier dans le sens de l'intérêt général.
- Il est force de propositions sur des dossiers issus de sa propre initiative, ou traités par la Mairie ou par d'autres collectivités pour améliorer et faire évoluer la vie collective au sein du quartier.
- Il peut sur des questions ou des dossiers particuliers mettre en place des groupes de travail. C'est le cas, par exemple, pour l'aménagement de l'espace public, le cadre de vie, la sécurité routière, les animations du quartier...

# Qui peut être conseiller de quartier?

Tous les citoyens âgés de 18 ans et plus, habitant ou travaillant dans le quartier.

## **CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**

Vous inscrire ci-dessous, et en parler à vos voisins!

	Si vous êtes intéresséles pour vous investir dans	
	l'une des instances, veuillez nous indiquer vos choix	
en (	cochant une ou plusieurs cases.	

e

Conseil municipal des jeunes

Onseil de quartier

Comités consultatifs

En tant qu'animateur au CME

En tant qu'animateur au CMJ

	١	l	(	0	ľ	ľ	1

Prénom:

Date de naissance :

Adresse:

N° de Tel :

Adresse mail:



# > "OUVERTURE POUR INVENTAIRE" SAISON 2019-2020

# **C'est quoi**?

- Aller à la rencontre des habitants et habitantes et poser la question : **c'est quoi un territoire** ?
- Collecter des récits, des souvenirs, des points de vue, des divagations, des images, des sons, des vidéos...
- Écrire/inventer/mettre en forme un spectacle entre documentaire et fiction, un portrait théâtral, poétique, subjectif et décalé à partir de l'expérience partagée sur le terrain avec les habitants et les habitantes.

Un projet mené par : Réjane Bajard : jeu, mise en scène Delphine Simon : photos, vidéos Thierry Vennesson : jeu, mise en scène Philippe Sommerhalter : scénographie e terrain de jeu de cette saison était Les Avenières Veyrins-Thuellin, vaste territoire...!

Repérages, rencontres, interviews, collectes d'anecdotes et d'images, appel à participation, prises de contact avec les associations, le collège, le centre social... Tout avait bien commencé.

Le samedi 20 juin, place Bacchus aux Avenières Veyrins-Thuellin était la date choisie, pour la restitution finale de cette belle rencontre avec la PLATEFORME LOCUS SOLUS, en résidence sur la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et les Aveyrlinois.

Mais la pandémie du Coronavirus le confinement, et les nouvelles règles sanitaires ont évidemment tout bouleversé. Le spectacle qui devait se dérouler en juin s'est transformé en 2 projections vidéo.

### > Le SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2020

Salle des fêtes de Ciers À → 14h30 et → 20h30.

**GRATUIT** | **Durée** 1h45. | **Renseignement**: 06 71 36 53 69 ou facebook.com/ouverturepourinventaire

Port du masque obligatoire.







Portrait d'un territoire imaginé à partir des récits et témoignages d'habitant.es. Ni documentaire, ni fiction, le spectacle est une fantaisie documentée imaginée par des comédiens, une photographe-vidéaste et un plasticien, qui jouent avec les représentations de l'expérience vécue sur le terrain.

Vous retrouverez vos témoignages, ceux de vos enfants, de votre voisin, des commerçants, du maire, ou de votre tante... Un vrai délice, de vraies surprises

Réservez votre samedi et venez nous rejoindre à une des projections du 19 septembre!

Proposé par PLATEFORME LOCUS SOLUS, en résidence sur la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère la ville des Avenières Veyrins-Thuellin.

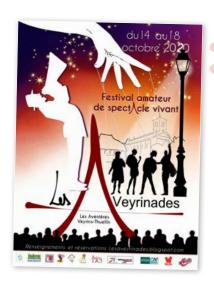
# AGENDA

## CINÉMA

> 18 septembre à 20h30 Salle des fêtes de Ciers

# LA BONNE ÉPOUSE

- Séances du conseil municipal
- > 21 septembre à 20h,
- > 2 novembre à 20h,
- > 7 décembre à 20h,



# LES AVEYRINADES > du 14 au 18 octobre

Le festival «Les Aveyrinades» se déroule tous les deux ans. Chaque édition met en lumière les différents aspects du théâtre et du spectacle amateur, contemporain ou classique, en invitant des troupes amateurs de toutes origines, sans exclusions d'aucunes sortes.

Cette année le Coronavirus et le confinement ont tout bouleversé. Les organisateurs se sont adaptés et vous proposent une Edition spéciale en octobre, dans le respect des mesures sanitaires.





Commune Les Avenières Veyrins-Thuellin

# Contact MAIRIES

# Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin

1, Square Emile Richerd BP 30028 38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél: 04 74 33 61 87 Fax: 04 74 33 79 41

→ www.lesavenieres.fr

## > Accueil ouvert:

Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30 Vendredi et Samedi : 9h - 12h

> Pendant les Vacances scolaires : Du mardi au ieudi : 9h - 12h et 14h - 17h30 / Vendredi et samedi : 9h - 12h

#### > Permanences affaires sociales :

Mairie des Avenières Veyrins-Thuellin

Mardi et jeudi : 14h - 17h Mercredi: 9h - 12h

En dehors de ces horaires, sur rendez-vous au 04 74 33 87 06

Mairie annexe de Veyrins-Thuellin: Mardi: 9h - 12h

#### > Permanences urbanisme:

Lundi, mardi et jeudi : **9h - 12h et 14h - 17h30** 

#### > Permanences affaires scolaires :

Mardi et jeudi : 14h30 - 17h30 Mercredi: 9h00 - 12h00

En dehors de ces horaires, sur rendez-vous au 04 74 33 87 05

# > Mairie Annexe Veyrins-Thuellin

Mairie Veyrins-Thuellin 2, place François Cointeraux 38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Tél. 04 74 33 61 27

→ www.veyrins-thuellin.fr

#### > Accueil ouvert :

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h30 Mercredi, jeudi, vendredi, samedi:

>Pendant les vacances scolaires : fermeture le mardi après-midi.

ISSN 2681-3327 - Communication municipale Septembre 2020 Mairie Les Avenières Veyrins-Thuellin Directeur de publication et Rédaction : M. le Maire, D.Michoud. Crédits photos : Mairie et les associations. Création, maquette : ••• www.tria-design.fr Impression : Imprimerie MAX PERRIN, Les Avenières Veyrins-Thuellin .